

Rapport public Parcoursup session 2024

CENTRE FORMATION CONTINUE ADPSA - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Centre de formation continue ADPSA - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage (29864)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Centre de formation continue ADPSA - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage (29864)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	70	20

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes des matières générales et professionnelles, techniques	Très important
	Progression des notes	L'ensemble des notes des bulletins sera pris en compte	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Au travers de la fiche AVENIR du candidat	Essentiel
	Capacité à réussir dans la formation	Fiche AVENIR du candidat	Très important
	Logique de raisonnement, démarche scientifique	Entretiens, appréciations bulletins	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Fiche AVENIR du candidat	Important
	Implication	Lettre de motivation, entretien individuels, appréciations des bulletins scolaires	Essentiel
	Capacité à s'investir dans le travail	Fiche AVENIR du candidat, entretien individuel	Très important
	Capacité à fournir des efforts	Entretien individuel, appréciations des bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation, entretien individuel	Essentiel
	Capacité à réussir dans la formation	Fiche AVENIR	Important
	Adéquation du projet avec les débouchés de la formation	Lettre de motivation, entretien individuel	Important
	Connaissance des exigences de la formation	Entretien individuel	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implications extra-scolaires	Entretien individuel, lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour procéder à l'examen des vœux, les éléments ci-dessous font partie du dossier que les candidats doivent fournir :

- Fiche Avenir
- Bulletins de première, terminale et autres années de scolarité
- Lettre de motivation et CV

La lettre de motivation permet d'examiner les critères suivants : l'implication et la motivation du candidat, l'adéquation entre son projet professionnel et la formation BTS ACSE, l'implication extrascolaire, le niveau de rédaction du candidat, ainsi que sa connaissance du BTS ACSE et de notre établissement.

Les bulletins sont examinés afin de calculer une moyenne générale et les appréciations permettent d'identifier l'implication et la capacité à fournir des efforts du candidat.

Enfin, suite à l'étude des dossiers, tous les candidats sont convoqués à une demi-journée organisée autour d'une présentation générale du BTS ACSE au sein de l'ADPSA, puis d'un entretien et d'une épreuve écrite.

L'épreuve écrite dure 1h et porte sur 3 thèmes (la motivation et le projet professionnel du candidat, la connaissance du BTS ACSE par le candidat, un test de gestion, afin d'évaluer la logique et le raisonnement du candidat).

L'entretien dure 15min en présence d'un jury composé de 2 formateurs. Il porte sur la motivation, la cohérence du projet, les connaissances techniques et la logique de raisonnement du candidat.

Une note moyenne est déterminée suite à cet entretien.

Une note finale comprenant l'évaluation des bulletins (note + appréciations), de la lettre de motivation, de la fiche avenir et de l'entretien, permet de classer les candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'objectif du BTS ACSE est d'apprendre à gérer les aspects techniques, économiques et financiers d'une exploitation.

Ainsi, pour postuler à la formation, nous conseillons aux candidats de :

- Disposer de compétences d'analyse de données
- Etre capable de s'organiser et de travailler en autonomie
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter
- Apprécier le travail en équipe pour l'élaboration de projets.

Afin de pouvoir étudier la candidature dans toutes ses composantes, le dossier doit être complet et le candidat doit se rendre à la journée de positionnement.

Signature :

Isabelle SICARD,

Chef d'établissement de l'établissement CENTRE
FORMATION CONTINUE ADPSA